

Bon de réservation à retourner au **Festival des Jeux du Théâtre de Sarlat**
BP 53 - 24202 SARLAT CEDEX

Joindre une **enveloppe timbrée** pour l'envoi des billets

Mme, M Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Tél Mobile pour vous joindre pendant le Festival.....
E-mail :

Vous êtes titulaire d'une carte d'adhérent : oui non

2024		Tarif	Nombre de places	TOTAL
MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE	Samedi 20 juillet	25		
JOURNÉE DES AUTEURS	Dimanche 21 juillet	25		
VIRGINIE ET PAUL	Lundi 22 juillet	25		
OREILLE ROUGE	Mardi 23 juillet	20		
LES GROS PATINENT BIEN	Mercredi 24 juillet	30		
LES RACINES DE LA LIBERTÉ	Jeudi 25 juillet	25		
JOHNNY LIBRE DANS MA TÊTE	Vendredi 26 juillet	30		
KESSEL, LA LIBERTÉ À TOUT PRIX	Samedi 27 juillet	25		
HISTOIRE D'UNE MOUETTE...	Dimanche 28 juillet	10		
LE CID	Dimanche 28 juillet	30		
MONTAIGNE LES ESSAIS	Lundi 29 juillet	20		
COURGETTE	Mardi 30 juillet	25		
POUR UN OUI OU POUR UN NON	Mercredi 31 juillet	20		
LA DOUBLE INCONSTANCE	Jeudi 1 ^{er} août	25		
LE K	Vendredi 2 août	20		
COLORATURE	Samedi 3 août	25		
LE TRIOMPHE D'ARLEQUIN	Dimanche 4 août	20		
BRACONNIERS	Lundi 5 août	25		

TOTAL :

Réduction 10% (4 à 6 spectacles ou votre carte d'adhérent) :

Réduction 15% (7 à 9 spectacles) :

Réduction 20% (10 spectacles et plus) :

Réduction 20% (enfants scolarisés, étudiants, demandeurs d'emploi...) :

TOTAL A PAYER :

Mode de règlement:

- Chèque à l'ordre du Festival des Jeux du Théâtre de Sarlat
- Chèques Vacances
- Virement bancaire : FR76 1090 7002 3411 2199 1348 093

Locations

Ouverture pour les adhérents **du 26 au 29 juin 2024**
Ouverture pour tous les spectateurs **le lundi 1^{er} juillet 2024**

Hôtel Plamon - Rue des Consuls - 24200 Sarlat

*** Heures d'ouverture :**

Du 26 juin au 19 juillet 2024

Tous les jours (sauf le dimanche et le 14 Juillet) : 10 h - 12 h et 15 h - 18 h

Du 20 juillet au 5 août 2024

Tous les jours : 10 h - 12 h et 15 h - 19 h

La billetterie est ouverte sur les lieux de représentations 30 mn avant le début des spectacles.

*** Par courrier postal en utilisant le bon de réservation.** Joindre votre règlement et une enveloppe timbrée pour l'envoi de vos billets. 8 jours avant le spectacle, vos billets seront conservés au bureau du Festival où vous pourrez les retirer.

Vous pouvez réserver avant le 26 juin 2024 mais votre réservation ne sera traitée qu'à l'ouverture de la location.

*** Par e-mail en utilisant le bon de réservation** avec un règlement par virement.

*** Par téléphone au 05 53 31 10 83 :** dès l'ouverture de la location avec votre carte bancaire.

*** Ouverture des portes :**

21 h 00 : Place de la Liberté

21 h 15 : Jardin des Enfeus (18 h 30 le 28 juillet)

20 h 30 : Sainte-Claire

18 h 30 : Jardin du Plantier

Les portes seront refermées une fois le spectacle commencé : tout retardataire se verra refuser l'entrée sans être remboursé.

*** Annulation du fait du Festival :**

Après 15 minutes de représentation, le spectacle ne sera pas rejoué et les billets ne seront pas remboursés.

Avant le lever de rideau, le spectacle sera présenté le soir même, ou le lendemain, au Centre Culturel et aucune place ne sera remboursée.

*** Les billets ne peuvent être ni repris, ni échangés, ni remboursés.**

Prix des Places

- Jardin des Enfeus : tarif unique 25 € (sauf le 28 juillet : 10 €)
- Abbaye Sainte-Claire : tarif unique 20 € (sauf le 21 juillet : 25 €)
- Jardin du Plantier : tarif unique 20 €
- Place de la Liberté : tarif unique 30 €

Les places à l'Abbaye Sainte-Claire et au Jardin du Plantier ne sont pas numérotées.

Réductions

Les réductions ne sont pas cumulables

- Abonnements :
 - de 4 à 6 spectacles : - 10 %
 - de 7 à 9 spectacles : - 15 %
 - 10 spectacles et plus : - 20 %
- Groupes :
 - à partir de 10 pers. : - 10 %
 - à partir de 20 pers. : - 20 %
- Enfants scolarisés moins de 18 ans et étudiants : - 20 % sur présentation d'un justificatif.
- Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et apprentis : - 20 % sur présentation d'un justificatif.
- Groupes scolaires : se renseigner au 05 53 31 10 83.
- Carte d'adhérent (40 €) : - 10 %. Demandez-la au bureau du Festival.
- Presse non accréditée et professionnels du spectacle : - 10 % sur présentation d'un justificatif.